



pour obtenir vos bulletins de votes ?

Ces hommes et ces femmes, élus lors des dernières élections municipales faulquinoises, n'ont-ils donc **aucun respect des promesses** qu'ils vous ont faites

**Et c'est à moi, une nouvelle fois, que vous faites part
de votre colère, de votre écœurement.**

Depuis des années, je me bats pour vos intérêts, pour protéger votre patrimoine, à travers le périodique municipal Le Hérisson, à travers de nombreuses publications.



D'ailleurs un des derniers numéros du Hérisson était de vous présenter l'équipe municipale, avec trombinoscope, leur rôle au sein de ce conseil municipal, leurs coordonnées.
<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

(Cliquez sur le lien en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).

L'objectif de ce numéro était que vous interpelliez ces élus qui semblent se fiche de vous.

Ces élus qui estiment qu'ils n'ont pas été élus pour vous servir ou pour reprendre les propos de l'adjointe au maire Béatrice KEMPENICH
« Nous ne sommes pas des élus de quartier ».



Mais si madame, mais si.

Avec les propos de cette adjointe, tout était dit, tout était clair. Vos élus auraient tenu un tel discours avant les élections, **nul doute que vous vous seriez méfiés.**

Concernant cette adjointe, a-t-elle manifesté son désaccord sur le projet immobilier, lotissement de 6 maisons, à l'intersection du Cours du 19 novembre et de la rue Descartes à Faulquemont Cité ? Pourtant cette élue habite cette rue. **Un grand et nouvel espace vert sera prochainement détruit pour un projet immobilier privé.** Le fric, rien que le fric.

Vous attendiez quoi ? Une réunion de quartier pour avoir l'avis des riverains ? N'y pensez-même pas. **Et puis quoi encore.** Et pourquoi pas votre permission, tant que vous y êtes. Un projet pour lequel la commune (les faulquinois), prendra à sa charge l'extension du réseau public d'électricité **(11 724,26€ HT)**. Mais ceci fera l'objet d'une autre publication.

Alors vous venez me voir, vous m'interpellez, vous me téléphonez, vous m'écrivez, les plus courageux se présentent.



Pensez-vous que je sois procédurier ? Bon oui un peu, mais ça ne suffit pas. Ces élus prennent un peu plus de précautions, à peine. Mon rôle de lanceur d'alerte pourtant semble avoir eu des effets. Une ancienne procédure et surtout des nouvelles semblent avoir attiré l'attention du procureur. Bien évidemment, ils vous diront que je coûte de l'argent à la commune en frais d'avocat, **sauf que moi, mes frais d'avocat, je les paye.**

Pour ces élus, je ne devrais rien dire. Je devrais tout accepter comme le font les élus de la liste majoritaire, véritables Béni-oui-oui.

Ben non.

--0--

Mais je m'égare, ce nouveau coup de gueule, vous me l'avez demandé, pas une fois, pas deux fois, mais une dizaine de fois.

Et j'en reviens au début de mon texte : **« N'ont-ils donc aucun respect des promesses qu'ils vous ont faites pour obtenir vos bulletins de votes ? ».**

C'est croire que ces élus n'ont pas lu le programme pour lequel ils se sont engagés. Réflexion faite, c'est tout à fait possible plusieurs d'entre eux découvrent l'ordre du jour du conseil municipal le soir du conseil. A quoi bon en prendre connaissance avant, de toute façon, ils approuveront toutes les délibérations, **ce sont les ordres.**



--0--

A Faulquemont, le moindre espace vert est montré du doigt, est arraché à tout va, remplacé pour y couler du béton, pour le business, pour du pognon.



Souvenez-vous

j'avais écrit au sujet de la destruction d'un vaste morceau de forêt du Bas-Steinbesch pour construire 5 maisons (*en face du Weldoom*).

<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

(Cliquez sur le lien en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).



Souvenez-vous

vos élus ont fait détruire plusieurs hectares d'espaces verts afin de construire un soi-disant village pour les seniors **qui ne verra pas le jour**. Mais ceci fera l'objet d'une autre publication.



La destruction de cet espace vert a déjà eu lieu en hiver 2020. **POUR RIEN.**



Souvenez-vous je rapportais le babil, j'avais employé à l'époque le terme de péroration, de la **conseillère municipale Emilie NAVEL**, lors du conseil municipal du 10 avril 2021. Elle déclarait ainsi : « *les travaux (d'abattage, de défrichage) ont été réalisés avant la saison de nidification des oiseaux. Les petits mammifères sont tenus de s'adapter toute l'année, lors de tempêtes par exemple. Le peu de surface affectée n'a aucun impact pour eux. Pour les petits mammifères l'impact est mesurable quand les surfaces sont très importantes sur un seul habitat. Rue de Pont à Mousson on est sur plusieurs interventions sur des habitats différents* ».

C'est cela oui... <https://www.youtube.com/watch?v=fB8CigaTBh4>

(Cliquez sur le lien en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).

<https://patrickbonnet.org/2021/11/08/biodiversite-quesaco/>

(Cliquez sur le lien en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).

Nous faisait-elle une nouvelle version des « *Femmes Savantes de Molière* » ?

Deux ans plus tard, la nature a repris ses droits, animaux, oiseaux, flore reviennent jusqu'à la prochaine destruction. **La conseillère NAVEL** affirma-t-elle une nouvelle fois ce qu'elle a affirmé plus haut ?



Souvenez-vous

Vos élus voulaient détruire 28 arbres de l'avenue VIAUD avant que des citoyens ne se fâchent.

<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2021/08/Ecologie-DS-et-PB.pdf>

(Cliquez sur le lien en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).



Souvenez-vous

Vos élus voulaient détruire les nids d'hirondelles, une espèce pourtant protégée. J'avais encore publié à ce sujet

Gréanto Bis, encore : Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), ce que disent les textes : « *Les hirondelles et les martinets sont des oiseaux protégés. Il est interdit de leur porter atteinte ainsi qu'à leurs nids et couvées ; toute infraction exposant à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€ et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an* ».

Les Faulquinois ont pourtant bien failli apporter des oranges au maire en raison d'un courrier de la LPO lui reprochant « *la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre qu'il aurait ordonnée dans le cadre de travaux réalisés en avril et mai 2011 sur le bâtiment de l'ancienne mairie en Vieille Ville. Une vingtaine de nids de jeunes hirondelles non volantes auraient été détruits...* ». C'est un adjoint qui a été chargé de la réponse, niant, bien entendu, les faits.

Pourtant lorsqu'un conseiller municipal a alerté le maire de la présence de nids, celui-ci a répondu « *ce n'est pas mon problème, c'est celui de l'entreprise* ». Rappelons que le maître d'ouvrage est la commune, donc le maire.

Quelques piafs n'allaient tout de même pas retarder le projet pharaonique de ces élus, « *cette réalisation que tous les Faulquinois attendaient depuis 50 ans* » selon les dires du maire.

L

<http://leherissonexpressionsdefaulquinois.e-monsite.com/medias/files/courrier-de-la-ligue-de-protection-des-oiseaux.pdf>

<https://patrickbonnet.org/2021/06/11/hirondelles/>

(Cliquez sur les liens en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).



Souvenez-vous

encore des méfaits de vos élus avec la destructions d'espaces verts : leur antenne (*Dans la forêt rue de Strasbourg*) ; l'autorisation accordée au nouvel emplacement de la pharmacie (*Il y avait d'autres possibilités*) ...

<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2021/08/Ecologie-DS-et-PB.pdf>

(Cliquez sur le lien en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).



Souvenez-vous

Ces élus avaient signé opportunément, quelques mois avant les élections municipales, une charte avec une association de protection de l'environnement locale.

<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2019/12/Un-maire-%C3%A9colo-exemple-%C3%A0-ne-pas-suivre-2.pdf>

(Cliquez sur le lien en bleu ou copier et coller sur votre moteur de recherche puis envoyer).



Souvenez-vous

Des propos de cet employé municipal au cours d'une réunion de travaux :

« j'espère qu'ils ne vont pas nous faire chier avec leurs hirondelles. Après ce sera les chauves-souris, les hiboux. Et pourquoi pas les crapauds ». Pas un élu n'avait réagi, se contentant d'en rire.

--0--

Ce n'est pas fini, le déboisement continu :

Photos prises depuis la Gare.



Des arbres, nombreux, ont été coupés le long de la voie ferrée.

Au regard de la distance entre ces arbres et la voie ferrée, ils ne représentaient aucun danger pour la circulation des trains.

Au besoin, il suffisait de les élaguer.





Les marronniers devant la Gare seraient les prochaines victimes.

La raison évoquée, « *les corvidés y ont fait leurs nids* ». Des corbeaux quoi ! Des corbeaux « **croa, croa, croa** » !

Savez-vous que les corvidés constituent une famille de passereaux comprenant 25 genres et 130 espèces de corbeaux,

corneilles, pies, témias et geais. Les corvidés comptent (avec les perroquets) parmi les oiseaux qui ont produit les meilleurs résultats en termes d'intelligence, certains étant capables d'utiliser des outils, et d'en fabriquer. Ces oiseaux ont des comportements sociaux développés et ont une hiérarchie au sein du groupe. Nombre d'entre eux jouent par ailleurs un rôle important dans les écosystèmes en tant que charognards. Les couples formés sont durables dans le temps, voir à vie

chez certaines espèces. Et pourtant parmi eux, certains sont protégés.

Mais voilà, les « Corbacs » gênent.

Depuis le temps qu'ils sont là rue de la Gare, sur les platanes, le long de la voie ferrée, on pensait que la cohabitation avec les humains était actée. **Pensez-vous.**

Où alors, ou alors... faut-il voir un lien avec

le projet de création de logements privés sur plusieurs parcelles à proximité du 28A rue de la Gare ? Un projet d'une vingtaine de logements qui devrait voir le jour dans deux immeubles ainsi que la réhabilitation de la maison existante (28 A rue de la Gare).

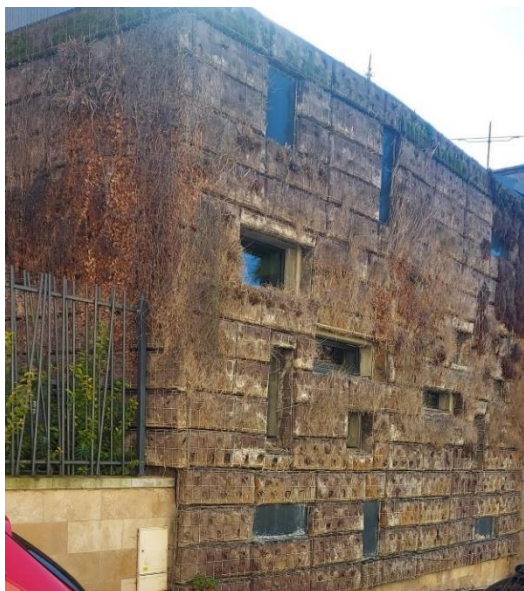
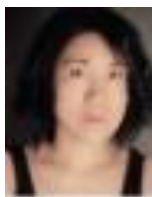
Un projet pour lequel la commune, les faulquinois, prendra en charge **(12 135,91€)** l'extension du réseau public d'électricité de la place du Marché au coffret de branchement du projet, Mais ceci fera l'objet d'une autre publication.

Mais que devons-nous attendre d'élus incapables de préserver ce magnifique et immense cyprès, arbre remarquable à plusieurs titres à l'arrière du bâtiment Loeb (ancienne graineterie) qui n'a pas résisté à la lame de de la tronçonneuse.

Avec tristesse les habitants du quartier ont vu cet arbre réduit à quelques stères de bois.

Il abritait de nombreuses colonies d'oiseaux de toutes espèces, plus d'une centaine cohabitait.

Qu'en pense la conseillère NAVEL ?



Mais que devons nous attendre d'élus qui ne respectent même pas le patrimoine local, **que devons nous attendre d'élus** qui n'entretiennent pas ce qui aura coûté « un pognon de dingue » aux faulquinois avec le mur végétalisé de la bibliothèque (Créanto Bis).

BONNET Patrick, Conseiller Municipal, Conseiller Communautaire

Membre : CCAS, CAO. Commissions : Affaires Financières, Urbanisme-Affaires patrimoniales, Sport et Vie Associative.

✉ 11 rue de la République ☎



Il y a une suite...page suivante

J'allais publier lorsque j'ai reçu ces messages d'internautes. Jon Krakauer (écrivain américain) a dit "Le bonheur ne vaut d'être vécu que s'il est partagé". N'en est-il pas de même pour le plaisir ?

Une ville soucieuse de son cadre de vie

